

Séance du 30 septembre 2022



Commune de SAINT-FRONT

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-deux et le trente septembre, à vingt heures trente, le Conseil Municipal dûment convoqué le vingt-deux septembre, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la Présidence de Monsieur Philippe DELABRE, Maire.

Conseillers en
exercice : **11**
Présents : 11
Votants : 11
Pour : 11
Contre : 0
Abstention : 0

PRESENTS : Séverine CELLE - Jean-Yves CHAZALLON - André DEFAY - Philippe DELABRE - Gérald GIBAUD - Catherine MATHIEU - Sonia MAUREL - Virginie MONTES - Catherine MOREL - Lionel PEYRELONG - Jean-Baptiste SANGLARD

ABSENTS :

EXCUSES :

SECRETAIRE DE SEANCE : Catherine MOREL

OBJET : PARTICIPATION POUR EXTENSION DU RESEAU D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF A BONNEFOND

Monsieur le Maire présente la demande de Mr et Mme MELMOUX Pascal qui possèdent une résidence secondaire à Bonnefond, pour se raccorder au réseau d'assainissement collectif. Ce réseau n'arrivant pas à Bonnefond, il convient de créer une extension du réseau d'assainissement collectif.

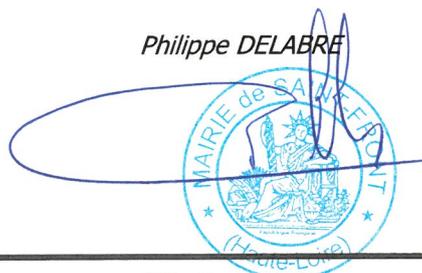
Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

- **Décide** de demander une participation pour extension du réseau d'assainissement collectif à Mr et Mme MELMOUX ;
- **Décide** de fixer cette participation à 4 000 € (quatre mille euros) ;
- **Autorise** Monsieur le Maire à effectuer les démarches nécessaires à l'application de cette décision.

Fait et délibéré en Mairie
le 30 septembre 2022

Le Maire :

Philippe DELABRE



Acte rendu exécutoire après envoi en Préfecture le

AR Préfecture

043-214301863-20220930-22_09_003-DE
Reçu le 07/10/2022
Publié le 07/10/2022